

Conseil d'école du 13 novembre 2017

Etaient présents :

Enseignants > Mmes Potier, Robert (TR), Exbrayat (TR), Mrs Lacoste, Belle, Cuzin, Maurey (Directeur.)

Parents délégués > Mmes De Richaud, Luczak, Frickert, Ronda, Coudour, Pemeant, M. Giang,

Mairie > Mme Blambert, Mme Bourgeon Chantal;

DDEN : Mmes Dico, Fillet

Excusés : M. Miclo (mairie), M. Gaillard, Mme Feugier (mairie), Mme Roberjot (parent délégué); Mme Chetail (DDEN)

Préambule /intervention de la cantine Stéphanie Delismele (Q diverses), invitée en début de conseil d'école.

A la demande de la responsable de la cantine et des TAP (temps d'activités périscolaires) un petit espace de présentation lui est accordé au regard de la coordination entre le scolaire et le périscolaire et aussi du partage de certains espaces de l'école.

Il ressortira de ces échanges que des calages restent nécessaires entre sortie des classes et prise en charge cantine/périscolaire ainsi qu'une meilleure transmission d'informations concernant les enfants/élèves.

Attention : les enfants se rendant ou sortant des APC (*activités pédagogiques complémentaires/soutien aux élèves*) ne peuvent aller (avant, pendant ou après) en activité périscolaire s'ils ne sont pas inscrits. Différencier APC et TAP (Problème de responsabilité). Des enfants ont été parfois déposés par les parents pour les APC, alors que l'activité était annulée (sur le cahier de liaison).

Sorties de ski : La date de désinscription à la cantine est le mardi pour le vendredi (si non, facturation). Si la sortie est annulée la dernière date de désinscription est le lundi soir.

Directeur : ces questions sont entendues mais nombre de ces points peuvent être réglés dans le cadre d'une réunion /cantine/TAP – enseignants.

1 - Installation du CE

Titulaire et suppléant, représentation liée au vote, rôle du délégué. Tour de table.

7 parents délégués présents. 5 délégués (pour le vote), les suppléants sont les bienvenus mais ne votent pas (sauf s'ils remplacent un titulaire). Pour la constitution des listes, il n'est pas obligatoire d'avoir un délégué par classe dans le cadre des élections au CE ; même si cela est plus pratique. Circulation en séance d'une liste collectant le mail et/ou le téléphone des parents élus. Ceci afin de faciliter la communication entre délégués et aussi de permettre aux parents d'élèves de contacter directement l'un ou l'autre des délégués.

2 - Mairie investissement et suivi travaux

Nous sommes en pleine cohabitation entre scolaire et périscolaire, en terme de réglementation, d'occupation des lieux. Les locaux sont très utilisés (ex : bibliothèque, salle polyvalente et matériel de

gym). Pendant les vacances, le centre de loisir occupe les lieux, parfois en chevauchement avec le scolaire (stages). Il y a eu des problèmes d'alarme pendant les vacances d'automne.

Sécurité : Le plan Vigipirate demeure activé. Les portes de l'école sont fermées à 8h30 et à 14h. La gestion des allers-retours se fait avec commande à distance et vidéo. Au niveau du centre de loisirs et parfois du périscolaire, la porte principale est restée parfois ouverte sur des temps plus ou moins longs (contradiction avec le système de sécurité de l'école). Besoin de cohérence entre les différents temps.

- Plan informatique : 7 nouveaux PC en attente, 3 stylets, 2 caméras (25 000 euros pour l'ensemble des écoles/ dont 5000 pour l'élémentaire/priorité en cette rentrée à l'équipement de la maternelle). Cela augmentera en conséquence la ligne de maintenance. Les enseignants remercient la mairie pour la dotation et son soutien au plan informatique.
- Réactivité appréciée des employés communaux (petites réparation, installation matériel gym,) L'addition des temps d'occupation des locaux scolaires (École, cantine, TAP, Périscolaire, centre de loisirs) soumet le matériel à rude épreuve et génère forcément une usure plus rapide ; très sensible au niveau des portes du rez-de-chaussée et des sanitaires en général.
- Un rideau hors d'usage (depuis l'an dernier) ; n'est pas réparé (classe de Mme Potier). Problème de chasse d'eau entre les CP et CE1 (à réenclencher souvent).

3 - Sécurité à l'école

Nous continuons à nous entraîner : au moins un exercice par trimestre > Exercice de confinement /PPMS le 20 octobre 2017, obligatoire. On essaie de donner des habitudes aux élèves. Il y a une nouvelle alarme PPMS. « Tant qu'on entend l'alarme, on reste abrité ». Le signal n'est pas audible sur la classe du milieu (M. Cuzin). La question d'ajouter un signal lumineux clignotant serait à étudier

Un exercice d'évacuation incendie est prévu avant les vacances de Noël. Après test et contrôle de cette alarme, il s'avère qu'elle ne s'arrête pas instantanément (avec la clef spéciale). Il y a une programmation sur un temps minimum.

L'ensemble des exercices mis en œuvre contribue à l'apprentissage d'une culture de la prévention du risque.

Rappel : Attention à la porte d'entrée du hall d'accueil qui doit rester fermée et lors des entrées (matin et après-midi) un adulte de service doit se trouver à proximité.

4 – Fonctionnement de l'école

Effectif à 125 – (moins 3 radiations depuis la rentrée 2017 ; CP à 23, CP/CE1 à 24, CE1/CE2 à 26 ; CE2/CM1 à 24 ; CM2 à 28

Les estimations montrent de la stabilité. Une trentaine de GS sont attendus pour la rentrée 2018,

La mairie revient sur des difficultés avec le temps de pause méridienne. Problèmes d'insolence de certains enfants en restauration scolaire. Les « animateurs » sont en grande tension devant un effectif dépassant la centaine ! Le règlement va être repris (plus répressif au niveau des familles). La mairie a durci la note de service pour les personnels. Mme Blambert demande un changement sur le règlement : plus répressif envers les auteurs de trouble et les familles; « les parents contestent l'autorité des adultes et leur enfant à raison ! »

Il apparaît que les enfants ont des attitudes différentes envers les adultes selon qu'ils sont avec les maîtres ou avec les personnels du périscolaire, de la cantine ou des TAP. Les enseignants n'ont pas les mêmes problèmes.

Proposition de ce conseil d'école : Envisager deux services pour diminuer le nombre d'enfants, améliorer le cadre et tenter d'installer une ambiance plus apaisée pour le déjeuner. D'après la mairie, Les personnels refusent cette solution pensant qu'ils n'ont pas le temps (1h15 par service, ce qui paraît très long). On sait que les enfants ne sont pas bien dans le bruit et sortent du repas énervé. Une délégation du conseil municipal a visité d'autres lieux de restauration. Il existe des formations pour les personnels. Des cloisons phoniques sont prévues.

Vote du règlement intérieur : Pas de changement notable, rappel de l'importance de la tenue vestimentaire des élèves (chaussures adaptées, boucles d'oreilles ne présentant pas de risque d'accrochage, ...) Après quelques précisions sur son contenu, le RI est adopté en l'état.

5 - Projets École et de classes

Axe sport et Citoyenneté ; Musique chanson Française avec intervenante 9 séances par classe.

Projet débat philo (association « graine de bien être »). « Brain gym », différentes formes de communication, 7 séances avec Mme Guilhermet intervenante spécialisée, le jeudi. Merci au Sou des écoles qui finance les interventions.

Projet classe de mer CE1/CE2 de M. Cuzin, au domaine de Massacan au bord de la Méditerranée (association « poil de carotte »), sur 4 jours, du 24 au 27 avril*. Deux accompagnateurs, choisis par l'enseignant, sont prévus pour le voyage et la vie collective. Afin de privilégier l'autonomie des élèves, il est préféré de ne pas faire appel à des parents élèves. Le Déplacement à Toulon se fera en train. Vente de sacs isothermes organisée par la classe, pour « arrondir » le budget. *Dernière minute changement de date : mardi 3 au vendredi 6 avril.

Cycle de ski nordique pour les classes de CM2 et de CE2/CM1 : 4 sorties/journée sont envisagées dans les Coulmes. Proposition à étudier d'une sortie « foulée blanche » (mardi 6 février) pour le cinquantenaire des JO. A examiner. Il y aurait moyen d'obtenir la gratuité du déplacement en car à Autrans si 5 séances sont programmées dans l'année...

Aviron à St Nazaire (pour la classe de CM2) : Il n'y a plus de moniteur diplômé/BE pour encadrer l'activité. Ce qui laisse une incertitude quant à la réalisation de cette activité de pleine nature. Une option serait possible le mercredi matin, sous réserve d'une solution d'encadrement trouvée d'ici là.

Natation à l'Olympide : les séances vont commencer à partir du 8 décembre, chaque vendredi jusqu'au 16 mars 2018 pour la classe de M. Cuzin ; et au troisième trimestre pour les CP et CP/CE1) avec deux sorties par semaine.

Les séances de musique : avec intervenant, reprennent (9 séances par classe) avec Céline Chambost, le mardi, avec toutes les classes. Le thème retenu est la *chanson française*.

Projet EPS : les enseignants vont organiser une journée de rencontre sportive intra-école le mercredi 2 mai 2018. Il s'agira de Courseton et de Kinball, sur le stade de football de St Romans.

6 - Questions diverses

- La semaine scolaire et les intentions de la mairie ; ce qu'en pensent les enseignants : perspectives pour la prochaine rentrée.

47 communes représentant la nouvelle communauté de communes St Marcellin Vercors Isère se concertent et plébiscitent la semaine de quatre jours. Il faudra une délibération concordante en conseil municipal (passage à 4 jours et arrêt des TAP) et conseil d'école du groupe scolaire. Les élus municipaux ont le sentiment qu'il est demandé aux élus de « détricoter la réforme », sans compétence particulière. La mairie est embarrassée par cette responsabilité. La commune est confronté aux baisses de dotations + emprunts conséquents pour la construction des écoles. La réforme des rythmes coûte 40 000 euros à la commune chaque année.

Des questions se posent : Les TAP sont-elles liées à la semaine de 4 jours et 1/2 ? Il apparaît que oui. Ces activités du ressort des mairies sont liées à la réforme des rythmes scolaires qui n'est pas officiellement abrogée.

Et l'avis des enseignants ? Il est plutôt partagé/mitigé selon le niveau des classes...

M. Belle à le sentiment d'un échec de cette réforme si l'on regarde du côté des activités des TAP ; le moindre coût est un peu trop la règle.

M. Cuzin : Plus compliqué pour les petits que pour les grands. Les grands s'adaptent plus facilement.

M. Lacoste : L'idée de 5 matinées reste intéressante et efficace pour les apprentissages.

M. Maurey : Il va devenir difficile de résister avec notre fonctionnement actuel, pourtant plutôt satisfaisant s'agissant du temps scolaire ! Si l'on devait repasser à 4 jours, la demande de l'équipe enseignante serait de conserver des matinées un peu plus longues et des après-midi un peu plus courtes (3h30 + 2h30).

Des parents sont demandeurs de 5 minutes de décalage entre maternelle et primaire pour les parents ayant des enfants dans les deux écoles.

- Projet de la mairie pour le centenaire du 11 novembre 2018 :

Mme Blambert (au nom du CM) se dit satisfaite de l'implication des classes dans les cérémonies de commémoration. Sur le thème « le DEBUT DE LA PAIX » (et non la fin de la guerre) une soirée conviviale sera proposée, sollicitant les enfants, avec une exposition sur les poilus (220 mobilisés /devoir de mémoire). Il s'agit d'impliquer plus particulièrement les élèves du CE2 au CM2. Confection de bleuets.

- Suite au 11/11/2017, il est proposé aux enseignants - à partir de cartes postales - d'amener les élèves à réaliser un dessin accompagné d'un petit mot à destination des soldats qui seront sur les "champs de bataille" en opération extérieure pour Noël. Une trentaine de cartes distribuées. Solliciter les élèves avant lundi 20 /11/17.
- Info importante

La Rectrice de l'académie de Grenoble accorde le Pont de l'Ascension. La récupération du vendredi 11 mai 2018 se fera les mercredis après-midi 4 avril et 2 mai 2018.

La séance est levée à 20 h 40